

Découvrez d'autres chemins de randonnée avec la Communauté d'agglomération du Douaisis



Circuits PR d'intérêt communautaire
Près de 90 km de chemins de randonnée au cœur de l'Arleusis

REGLEMENTATION EN VIGUEUR

- Ne cueillez pas les fleurs.** Elles sont belles. Certaines sont rares et ont besoin de leurs graines pour se reproduire et fleurir l'année suivante.
- Attention aux incendies.** Feux de camp et barbecues interdits. Ecrivez vos cigarettes et pensez à mettre vos mégots dans les corbeilles.
- Véhicules motorisés interdits.** Ce sentier est exclusivement réservé aux modes de déplacement doux : piéton et vélo. Interdit aux cavaliers.
- Nos amis les chiens sont les bienvenus** s'ils sont tenus en laisse.
- Ne dégradez pas ce lieu.** Emportez vos déchets ou jetez-les dans les corbeilles prévues à cet effet. Pensez aux prochains visiteurs, ce peut être vous.
- Le camping sauvage est interdit.**

Attention : certains pôles de nature sont fréquentés par des chasseurs.



La trame verte et bleue Communautaire

Pour préserver son patrimoine naturel, la Communauté d'agglomération du Douaisis s'est lancée, en 2003, dans la mise en œuvre d'une trame verte et bleue. Cette trame répond aux enjeux du développement durable. Elle repose sur la préservation, le renforcement et la valorisation de pôles de nature (terrils, réserves naturelles régionales, parcs urbains, site Natura 2000). La mise en liaison de ces écosystèmes fait également partie intégrante des enjeux liés à la trame verte et bleue. Connecter les cœurs de nature permet la migration des espèces et donc leur survie.

Parmi les actions de mise en œuvre figure la création d'un réseau de boucles de randonnée multifonctionnelles. Ces chemins ont été conçus pour préserver et valoriser le patrimoine, protéger l'environnement et développer les loisirs. 200 kilomètres de chemins de randonnée sont proposés au public.

Retrouvez l'ensemble de nos producteurs locaux dans le carnet « De la terre à la table »



Le Chemin du Belvédère

Le Chemin du Belvédère est une boucle de randonnée de 28 km qui offre un regard pluriel sur les richesses des paysages et du patrimoine minier du Douaisis



Renseignements et contacts

Communauté d'agglomération du Douaisis
746, rue Jean-Perrin - Parc d'activités de Dorignies
59 351 Douai cedex
Tél : 03 27 99 89 89 / www.douaisis-agglo.com

Partenaires



Conception et réalisation :
Communauté d'agglomération du Douaisis
Conception et réalisation graphique : Bureau d'étude OSMOSE et EAMINE
Crédit photos : CAD - EAMINE

Le Chemin du Belvédère

Distance : 28 km

🚶 : 7 heures - 🚲 : 2 heures
Variante Bois de l'Aumône : 2 km

Communes traversées

Râches - Anhiers - Lallaing - Flines-lez-Râches
Faumont - Raimbeaucourt - Roost-Warendin

Point de départ

A - Musée Parc Arkéos
4401, route de Tournai - 59 500 Douai

À voir

Loisirs :

- Musée Parc Arkéos **1**

Patrimoine :

Chevalement d'Anhiers **2**

Chevalement de Roost **8**

Nature :

- Terril de Germignies-Sud **3**

- Terril de Germignies-Nord **4**

- Mer de Flines-Lez-Râches **5**

- Bois de l'Aumône **6**

- Réserve naturelle de Lains et du Pont Pinet **7**

- Terrils de l'Escarpelle et des Pâturelles **9**

De la terre à la table

Ferme Sibile **I**

Ferme Saintenoy/Dejaeger **II**

Ferme du Bray **III** Les Escargots fermiers **IV**

Ferme des Thuyas **V** Ferme Delattre **VI**

Ferme Guittard **VII** Ferme de Germignies **VIII**

Le balisage



Pour rester sur le chemin, restez dans les clous.



Les chevalements miniers

Dans l'industrie minière, le chevalement est la structure qui sert à descendre et remonter les mineurs, ainsi que le minerai, via une cage d'ascenseur.

Le chevalement est composé d'au minimum deux éléments qui sont la structure portante et le faux carré. La structure portante assure la stabilité de l'ensemble.

Elle est souvent surmontée d'un pont roulant et d'une toiture. Le faux carré (ou avant-carré) est une charpente métallique qui comporte le guidonnage en dehors du puits, les dispositifs de sécurité, les escaliers de service...

Les chevalements sont étroitement associés en France à l'extraction du charbon. Malgré la fermeture de la presque totalité des bassins miniers en France (à l'exception notamment des gisements d'ardoise et de sel), de nombreux chevalements ont été conservés et même classés monuments historiques, comme symboles historiques de la Révolution industrielle et du développement économique de régions entières.

